Téléphonie Mobile Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :								
Opérateur	Free	Arrdt		1 ^{er}				
Nom de site	14_MONTMARTRE_75001	Numéro	75101_018_01					
Adresse du site	14, rue Montmartre	Hauteur	R + 6 (22,40 m)					
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination		Habitations				
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/900/1800/2100/2600 MHz)							
Complément d'info								
Dossier soumis à Déclarat		Oui (DP)						
Calendrier de suivi du dossier								
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)				30/08/2018				
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement				06/09/2018				
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)				30/10/2018				
Historique et contexte								
Objet de la demande								
Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G).							
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de deux antennes couvrant 3G et 4G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 160° et 270°.							
Distance des ouvrants	Fenêtres/Velux sous antenne entre 4 et 10 de l'antenne	es)	4° et 6°					
Estimation	Non fournie	Vis-à-vis (25m)		R+6 azimut 160°				
Divers								
	Incidence visuelle							
Intégration antennaire	Seule la toiture est modifiée, deux antennes seront installées. Les antennes sont de teinte gris clair type RAL 7035. L'installation est placées en retrait de la façade sur rue, afin de minimiser l'impact depuis la rue.							
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en pied d'antenne, masqués par des bardages de teinte blanc crème type RAL 9001, et imitant l'aspect de la brique de teinte naturelle, dito les cheminées existantes.							
Hauteur antennes/sol	22,40 m							
Date:	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :							
Avis Mairie d'arrondissement :				Favorable Défavorable				
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis								

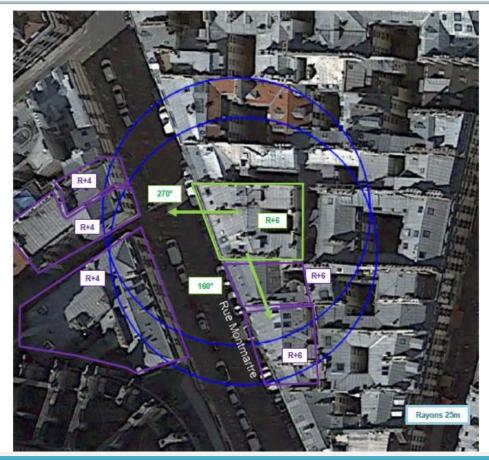
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche des Halles	132 Rue Rambuteau 75001 Paris	R+1	OUI	85m	2,10V/m, soit 5,8 %

^{*}lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



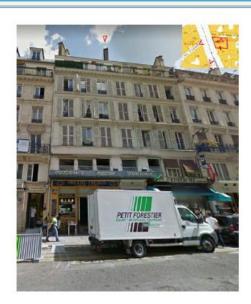
Simulation et conformité au seuil de la Charte

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat du projet :



Etat de l'existant :

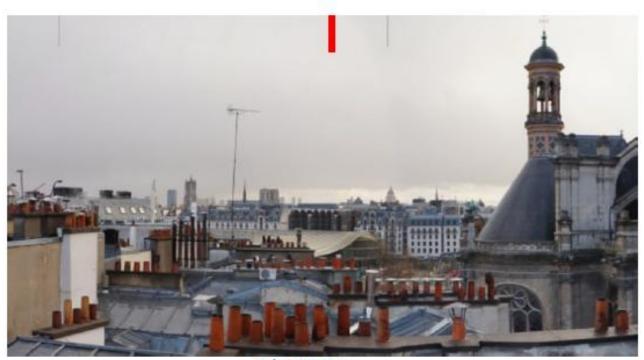


Etat du projet :



Vue des Azimuts

Azimut 160°:



Azimut 270°:

